## Madame, Monsieur,

L'Institut Fénelon a la particularité d'être implanté sur 5 sites, avec des propriétaires immobiliers divers. Pour améliorer la cohérence éducative et pédagogique entre les sites, améliorer le fonctionnement quotidien, l'OGEC Fénelon a décidé de lancer un programme de construction audacieux mais indispensable pour répondre encore mieux à sa mission d'établissement scolaire.

Aussi, aujourd'hui nous sommes très heureux de vous annoncer, de vous présenter le projet qui doit être opérationnel en septembre 2018.

Fruit d'une longue réflexion de plus de 2 ans, autour et avec les divers partenaires et acteurs de ce projet, cette nouvelle construction accueillera à la rentrée de septembre 2018, sur un même lieu :

• <u>Une nouvelle et unique école Fénelon</u>: l'ensemble des classes maternelles et élémentaires seront rassemblées uniquement sur cette nouvelle construction. Par conséquent nous quitterons les emprises immobilières de Sainte Marthe et de Jeanne d'Arc qui ne nous appartiennent pas.





élémentaire - vue du dépose minute

• <u>Un nouveau bâtiment administratif et pédagogique</u>: Un lieu d'accueil unique en école, collège, direction générale, des lieux communs d'échanges de pratiques entre enseignants du 1° degré et du collège permettront une plus grande synergie et complémentarité des acteurs éducatifs et pédagogiques.



• <u>Un gymnase</u>: Cette installation viendra compléter les installations dont l'institut Fénelon dispose, et assurer ainsi un meilleur fonctionnement.



Gymnase

Comme vous l'avez bien compris en découvrant les présentations « 3D » ci-dessus, nous allons construire cet ensemble de bâtiments au dessus de la cour du collège, jusqu'au terrain supérieur de l'ancienne usine Tombarel qui arrive au rond point du sud.



Les travaux se dérouleront sur près de 30 mois, à compter de janvier 2016, vraisemblablement ; à cette date, l'Institut Fénelon aura acquis la parcelle sur laquelle sont implantés les bâtiments en ruines de l'ancienne usine, qui surplombent actuellement la cour du collège.

Au fur et à mesure de l'avancée des travaux, nous vous communiquerons, via le site internet (<u>www.institut-fenelon.org</u>), les éléments qui vous permettront de suivre, de chez vous, l'évolution de ce chantier important pour l'ensemble de notre institut.

Sans entrer dans les détails qui viendront progressivement alimenter votre compréhension du projet, je vous communique les quelques éléments graphiques suivants :



Bâtiment école maternelle et élémentaire – cour du bas



Notre projet peut paraître ambitieux ; mais l'Institut Fénelon en a besoin pour poursuivre sa mission d'éducation dans de bonnes conditions ; d'autres projets devront dans le temps voir le jour aussi, pour permettre aux autres sites (collège, enseignement supérieur et lycée) d'évoluer vers une modernité devenue indispensable.

Certes le fond du projet éducatif et pastoral de l'Institut Fénelon ne bouge pas ; mais pour le vivre, nous avons aussi besoin de mettre à disposition de tous les partenaires et de tous les acteurs de notre communauté éducative, des moyens qui leur permettent un meilleur fonctionnement.

Actuellement, Nous avons déposé un permis de construire pour la réalisation de ce projet ; l'étude de ce permis va nécessiter plusieurs mois, à l'issue desquels nous devrons encore attendre 3 mois de « purge des droits de recours des tiers ». C'est seulement à l'issue de ces nombreux mois d'attente, vers octobre ou novembre 2015, que nous pourrons définitivement planifier les travaux ; une chose est sûre ou plutôt une date est sûre : en septembre 2018, la rentrée scolaire se fera dans ces nouveaux locaux!

Ce projet est très enthousiasmant ; il est le fruit d'un travail collaboratif très riche en particulier avec le cabinet d'architectes Bessane et Morel, et c'est un plaisir que de le partager avec chacun de vous !

Avec nos respectueuses salutations,

Hervé de CROZALS,

Chef d'atablissement des écoles

Didier ARNAUD.

Chef d'établissement coordonnateur